

La Garde, le 21 juillet 2016

PAS DE TIR ENREGISTRE SUR « DIALOG »

=

PAS DE PRIME POUR LES COLLÈGUES DE LA CRS AUTOROUTIERE MARSEILLE/PROVENCE !!!

CLASSEMENT PRE CRS AUTOROUTIERES DU 01/06/2015 AU 31/05/2016

	NB POINTS INFRACTIONS CONTRAVENTI ONNELLES	NB POINTS DELITS	NB POINTS ATB	NB POINTS TIR	NB POINTS NATIF	TOTAL POINTS	CLASSEMENT
CRS A EST IDF	8	18	4	9	5	44	2
CRS A SUD IDF	6	21	2,5	5	6	40,5	3
CRS A OUEST IDF	4	12	1,5	6	4	27,5	7
CRS A NORD IDF	9	24	3,5	7	1	44,5	1
CRS A NORD PAS-DE-CALAIS	2	9	1	3	7	22	8
CRS A AQUITAINE	5	6	2	8	8	29	6
CRS A LORRAINE ALSACE	7	15	0,5	2	9	33,5	5
CRS A RHONE ALPES AUVERGNE	1	3	4,5	4	2	14,5	9
CRS A PROVENCE	3	27	3	1	3	37	4

Malgré la baisse des effectifs de notre unité, tout le travail accompli, les rappels devenus incessants, les bons résultats salués par le Préfet du Var, la CRS AUTOROUTIERE PROVENCE n'aura pas la prime collective, car **personne n'était formé pour enregistrer les séances de tir sur le logiciel « DIALOG »... !!!**

Ce jour, le Commandant OLIE nous a reçus et expliqué cette injustice !

Nous attendons maintenant une audience auprès du Directeur Zonal avant de saisir la Direction Centrale ainsi que les Préfets du Var et des Bouches-du-Rhône !

Gilles Baldacchino,
Délégué CRS Autoroutière Marseille/Provence